

## Trouble de voisinage avec animaux

Par dadoo449, le 20/01/2012 à 22:01

Bonjour,

Je m'adresse à vous suite un litige avec mon voisin. Effectivement voisin à fait construire un batiment en face de ma veranda à ciel ouvert. On s'est donc arrangé a l'amiable en rédigeant un contrat pour qu'il entreprenne des travaux sur notre mur commun pour récupérer ma luminosité. Je possède 3 chats qui avaient l'opportunité de sortir dans la rue pour uriner et se promener, grace au ciel ouvert de la véranda, par le biais de leur jadin. Comme il a rebouché la véranda suite aux travaux il a installé une chattière sur notre mur commun pour que mes chats continue a sortir par le biais de leur jardin (la construction de la chattière n'etait pas stipulée dans le contrat). Cependant son amie a acheté une voiture décapotable et un de mes chat aime dormir sur le capot. A la place d'utiliser un repulsif, ils ont bloqué la chattière et mes chats se retrouvent bloqués, ils miaulent, ils urinent partout dans la maison. Est ce qu'il a le droit de faire cela? Le fait que ce soit lui qui ait entrepris de construire une chattière ne doitil pas par la laisser libre par obligation naturelle? dans l'attente de votre reponse.

Merci.

Par chris Idv, le 22/01/2012 à 07:48

Bonjour,

Ce sont vos chats et c'est donc votre problème.

Cordialement,